

Rapport d'activité de l'association « Orchestre à l'École » De Septembre 2008 à Septembre 2009

Conseil d'administration

Les statuts de l'association ont été déposés en Préfecture le 1^{er} septembre 2008. L'annonce de la création de l'association a été publiée dans le Journal Officiel du 27 septembre 2008.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2008, la constitution du conseil d'administration a été approuvée par tous les membres présents. Le conseil d'administration se composait donc de :

Laurence O'NEILL , Présidente, Jean-Claude DECALONNE, Vice Président, Bernard WEIL, Trésorier, Marianne BLAYAU, Secrétaire, Frédérique DAVY COCHIN, Administrateur, Frédérique PIPOLO, Administrateur, Patrick SELMER, Administrateur

En raison d'une mutation à l'étranger, Bernard Weil a donné sa démission du poste de trésorier. En remplacement, Sébastien Cabaret a été nommé trésorier et Jean Michel Bocher, trésorier adjoint.

Pour des raisons personnelles, Frédérique Pipolo a démissionné de son poste d'administratrice. A cette occasion, Philippe Boissel a été nommé administrateur.

Ces trois nominations ont été approuvées par écrit par l'ensemble des membres du conseil d'administration et seront définitivement entérinées lors de l'AG du 9 octobre 2009.

Claude Bébéar a accepté le poste de Président d'Honneur.

LE MECENAT

A/ LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le premier mécène de l'association est la CSFI, qui paie l'intégralité des frais de fonctionnement de l'association :

- le salaire de Marianne Blayau (50% du temps consacré à l'association) et Séverine Maret (20% du temps consacré à l'association)
- les frais téléphoniques, impressions diverses
- les frais d'hébergement (loyer..)
- les honoraires de l'attachée de presse, Brigitte Berthelot

Une convention de mécénat entre la CSFI et l'association OAE a été établie dans ce sens

B/ LE SOUTIEN DE CLAUDE BEBEAR ET DE SON EQUIPE

Claude Bébéar a décidé de soutenir activement les orchestres à l'école. Ainsi avec son équipe, ils nous ont mis en contact avec les mécènes (Vivendi, Bouygues, BNP Paribas, Caisse d'Epargne, LVMH) , avec des institutionnels (cabinet du Ministre de l'Education nationale, Rectorat de Paris, Cabinet du Maire de Paris), avec la Présidence de la République (mise en place du parrainage de Carla Bruni-Sarkozy).

L'équipe de Claude Bébéar nous apporte également un soutien juridique et de nombreux conseils.

C/ LES FONDS COLLECTES

Voici le résultat de la collecte de fonds :

Caisse d'épargne Normandie : 15000€

Attribués à l'OAE de Fécamp

Vivendi /Create Joy : 100 000€

Attribués à 15 projets (voir tableau joint)

Bouygues : 150 000€

Attribués à 19 projets (voir tableau joint)

Comme décidé lors de l'AG précédente, l'intégralité des fonds collectés ont été ré attribués

En cours de finalisation :

BNP PARIBAS : 12 000€

Attribués à l'OAE de Pantin

FONDATION CARLA BRUNI SARKOZY : Un demi parc Instrumental

Pour l'OAE du collège du Tampon à la Réunion

Les procédures d'attribution :

2 cas de figures sont possibles.

Soit le mécène a une demande précise concernant la destination de son aide (BNP, Caisse d'Épargne Normandie, Fondation Carla Bruni Sarkozy, Ville de Paris), dans ce cas le choix des OAE bénéficiaires se fait en concertation avec le mécène.

Soit les critères d'attribution fixés par les mécènes ne précisent pas de localisation des OAE bénéficiaires, dans ce cas un appel à projets est lancé sur la base d'un cahier des charges très détaillé, et le choix des bénéficiaires s'établit dans le cadre de commissions de sélection réunissant les membres du conseil d'administration. Ce fut le cas pour les dotations Vivendi et Bouygues .

Dans tous les cas, l'association se porte garante de la qualité des projets, et de leur bonne mise en place, sous réserve de la véracité des éléments portés à sa connaissance.

D/ LES DONNS EN NATURE

L'armée de l'air a fait don à Drapos de 150 instruments réformés .Drapos a rétrocédé à l'association OAE , la propriété et la gestion de ces instruments. Les instruments sont donnés aux OAE en fonction des demandes (voir liste jointe)

Les Gardiens de la Paix, ont également donné un parc d'instruments réformés à l'association OAE (voir liste jointe)

L'association a reçu un saxophone de la part d'un particulier.

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONNELS

L'association OAE a entretenu depuis sa création des liens très étroits avec les Ministères de la Culture et de l'Education nationale dans le but d'aboutir à la signature d'une convention cadre sur les Orchestres à l'Ecole.

Cette convention, rédigée par l'association, puis plusieurs fois modifiée par les 2 ministères, est actuellement à l'étude au cabinet du ministre de l'Education nationale.

L'association des Maires de France devrait être associée à cette démarche.

L'association prend régulièrement des contacts dans différents ministères et autres institutions afin de faire connaître le dispositif Orchestre à l'Ecole.

LA DIFFUSION ET LA MEDIATISATION

En partenariat avec la CSFI, l'association a proposé aux orchestres à l'école de nombreuses occasions de diffusion. Voici les opérations les plus marquantes de cette première année d'existence :

- Salon de la Musique et du Son, sept 2008, 8 orchestres se sont produits en partenariat avec des musiciens professionnels
- Salon des Maires et des Collectivités locales , nov 2008 : 3 orchestres se sont produits
- Cérémonie de la Flamme Arc de triomphe Mai 2009 : 6 orchestres ont interprété la Marseillaise et leur répertoire
- Fête de la Musique, Champs Elysées juin 2009 : 4 orchestres se sont produits
- Garden Party de l'Elysée et Défilé, 14 juillet 2009 : 2 orchestres+ 80 chanteurs

Ces opérations ont donné lieu à de nombreux reportages TV, radios, et presse sur tous les plus grands media français.

Le site Internet de l'association OAE se fait le relais de toutes ces opérations (appels à participation, reportages photos...)

LE SUPPORT TECHNIQUE

Toujours en collaboration étroite avec la CSFI, et notamment sa commission numéro 1, l'association OAE a participé à l'élaboration de tous les outils permettant un support aux porteurs de projets (dossier de presse, dossiers types, cahier des charges d'un OAE...) et participe quotidiennement à renseigner et aiguiller les porteurs de projets (téléphone, email, réunions, colloques...)